Département des Côtes-d'Armor

MAIRIE DE

UZEL-PRÈS-L'OUST

22460

Téléphone : 02 21 08 02 20

accueil@mairie-uzel.fr

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 022-212203848-20260210-2026_02_01-DE

2026 – 02 – 01

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance du 10 février 2026

Le dix février deux mille vingt-six, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guénaël Choupaux, maire.

Présents : M. Guénaël Choupaux, M. François Le Tinnier, M. Jean-Louis Jonville, M. Thierry Wenger, M. Samuel Guigo, Mme Fabienne Thomas, M. Pierre-Edouard Jaglin, Mme Berthe Le Potier, M. Nicolas Toudic (présent à 20h15), Mme Myriam Guigo.

Absents excusés : M. Yves Tardivel représenté par M. François Le Tinner, M. Joël Pautrot représenté par M. Guénaël Choupaux,, Mme Danielle Le Normand.

Absentes : Mme Dominique Wenger, Mme Céline Houdelette.

Secrétaire : M. Jean-Louis Jonville

Loudéac Communauté Bretagne Centre : Adhésion au groupement de commandes d'énergie

M. Le Maire informe que le marché de fourniture et de livraison de gaz propane dont la commune est actuellement membre arrive à échéance. Loudéac Communauté Bretagne Centre propose de renouveler ce contrat d'énergie via un groupement de commandes.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité autorisent :
- le renouvellement de l'adhésion de la commune au groupement de commandes d'énergie proposé par Loudéac Communauté Bretagne Centre ;
- la signature de la convention constitutive du groupement de commandes par M. Le Maire.

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire
Après transmission en
Préfecture le 12 février 226

UZEL, le 12 février 226

Le Maire

G. CHOUPAUX